

COURCOURY

Flash d'Informations Communales

Express

Edition de JUIN 2014

A la Une :

+ Commission
INTERNET
ECONOMIE

+ Bibliothèque

Page 2

+ Commission
Communication

+ Plan de Sauvegarde

+ Famille d'accueil

+ Nettoyons la Nature

Page 3

+ Balades de la
Seugne

+ Randonnée ACCA

+ Repas Moules frites

+ Fête de la Musique

Page 4

+ Fête de l'Ecole APE

+ Jeux Inter-villages

+ Informations

CONTACT

Mairie de COURCOURY
Place de Pampilhosa
17100 COURCOURY

Tél : 05 46 93 18 23
Fax : 05.46.93.56.58
Courriel : courcoury@mairie17.com

COMMISSION MUNICIPALE "INTERNET"



TERRAINS A VENDRE – MAISONS A LOUER – MAISONS A VENDRE

Une nouvelle rubrique « Habiter à Courcoury » va être mise en place avant l'été sur le site internet de notre commune. Les visiteurs du site pourront y trouver les démarches administratives nécessaires pour s'installer sur notre territoire ainsi que les terrains et maisons disponibles.

Vous êtes vendeurs ou loueurs de maisons et de terrains à bâtir. Merci d'envoyer le plus rapidement possible vos annonces dans le site communal. Voir « Infos Pratiques » sur la page d'accueil du site, encadré à droite et/ou au secrétariat de la Mairie par courriel courcoury@mairie17.com, par courrier postal, par Fax (05 46 93 56 58) ou par visite au secrétariat aux horaires d'ouverture au public.

N'hésitez-pas à utiliser ce nouveau **service gratuit** mis à la disposition des habitants de la commune !

COMMISSION MUNICIPALE "ECONOMIE"



La commission « Economie » :

- dresse actuellement la liste de toutes les entreprises implantées sur la commune : industries, commerces, artisans, professions libérales, sociétés de services, activités de tourisme, ... ainsi que de toutes les exploitations agricoles.
L'objectif est de se rencontrer, d'être à l'écoute de tous et de connaître les besoins de chacun, afin de pouvoir agir, en fonction des compétences municipales.
- souhaite recenser, avec l'accord des propriétaires, l'ensemble des terrains et locaux à usage économique disponibles sur la commune.
L'objectif est de mettre en relation ces propriétaires avec des entreprises.

Si vous êtes concerné(e), les membres de la commission vous remercient de vous faire connaître auprès de la Mairie.



La bibliothèque reste ouverte pendant les vacances scolaires.

N'hésitez pas à venir découvrir les nouveautés en livres et CD.

COMMISSION MUNICIPALE "COMMUNICATION"

AVIS aux ENTREPRISES / ARTISANS / COMMERCANTS

La commission «COMMUNICATION» prépare le journal semestriel. Si vous souhaitez y insérer votre publicité, veuillez l'envoyer **avant le 15 juin 2014 à la Mairie.**

PLAN de SAUVEGARDE COMMUNAL

- Mise à jour du plan de sauvegarde communal et mise en place d'un plan de communication d'alerte.

1^{ère} réunion de travail le

Lundi 16 juin 2014 à 20 h 30 à la Mairie

RECHERCHE FAMILLES D'ACCUEIL pour Hébergement

Les associations **la COUR'OIE, la PIBOLE** accueillent :

*les **14 juillet 2014** le chœur des chanteurs d'Andorre

*les **15/16 août 2014** le Groupe folklorique « Lou Roudelet Dei Miello » d'Aix en Provence
Nous recherchons des familles pour héberger ces personnes.

Pour tous renseignements : 06.77.99.27.04 / 06.13.47.56.31

Samedi 07 juin
de 14 h 00 à 17 h 00
suivi d'un goûter
Maison Associative

Notre action bénévole pour la nature se déroulera sur les bords de la Charente et les chemins communaux **Rendez-vous à La Mairie** pour la distribution gratuite des sacs poubelles, gants et tee-shirts. Avant le départ, nous constituerons les équipes et définirons l'affectation des secteurs d'intervention.

Pensez à vous munir de chaussures solides (voire de bottes) et de vêtements non fragiles !



Nettoyons la nature!

07 juin 2014
14h00 à 17h00

"NETTOYONS LA NATURE" EST UNE GRANDE MANIFESTATION DESTINÉE À COLLECTER DES DÉCHETS EN MILIEUX NATURELS ET URBAINS. SON OBJECTIF? DONNER À TOUS L'OPPORTUNITÉ DE FAIRE UN GESTE POUR SON ENVIRONNEMENT. CETTE ANNÉE ENCORE, POUR LA 19^{ÈME} ANNÉE CONSÉCUTIVE DES DIZAINES DE MILLIERS DE VOLONTAIRES, PARTICULIERS, ASSOCIATIONS ÉCOLES, MUNICIPALITÉS SONT ATTENDUS. EN 2009, 500 000 PARTICIPANTS ONT NETTOYÉ PRÈS DE 6 000 SITES, SOIT 20 000 PARTICIPANTS DE PLUS QU'EN 2008. VOUS AUSSI NOUS VOUS ATTENDONS, POUR AGIR LOCALEMENT EN FAVEUR DE LA PROTECTION DE NOTRE ENVIRONNEMENT.

E.LECLERC

BALADES autour de la SEUGNE

Dimanche 15 Juin BERNEUIL

RDV à partir de 9h00 au Port de Courcion

Réservation **obligatoire** pour la location des canoës. (places limitées)
 10€ la demi-journée/Adulte et + 12 ans
 8€ enfant de 8 à 12 ans
 2 départs: 10h00 et 15h00
 Canoë perso acceptés: Participation 2€/pers

Café du matin et apéritif de midi offerts
 Apportez votre pique-nique!

Tél : 05.46.74.72.70

En canoë
 Découverte de la faune et de la flore

Après-midi:
 Jeux, animations

Buvette
 Animation pêche

Marche et vélo
 Participation: 2€ (gratuit > 12 ans)
 Pensez aux et aux

à vélo... ou à pied...

Organisé par: Fest'Berneuil - Gym Yoga Berneuil - Brin d'éveil - Les Pêcheurs d'Anguilles de la Seugne - Les Festivités Colombières
 avec le soutien des 10 communes du delta de la Seugne
 Imprimé par nos soins ne pas jeter sur la voie publique

Randonnée Pédestre Semi-Nocturne des AMIS de la NATURE
 Avec L'ACCA de COURCOURY

SAMEDI 21 Juin 2014 - Salle des fêtes de COURCOURY
 Départ de la Randonnée 19 h

Au programme : Deux circuits possibles : 6 ou 10 Km à travers la commune de COURCOURY.

Apéritif offert au départ puis Repas au cours de la randonnée.
 A la fin de la randonnée, vous pourrez profiter d'une **Soirée Musicale** organisée dans le cadre de la Fête de la musique

Il est conseillé de se munir de gilet réfléchissant et de lampe torche ainsi que de vêtement de pluie suivant les prévisions météo.

RÉSERVATION A ENVOYER :

C.CHAINAUD - 05 Rue des Obiers - 17100 COURCOURY - Tel : 05 46 92 58 42
 J.C.DROUILLARD - 02 Rue des Vendanges - 17100 COURCOURY - Tel : 05 46 91 04 49
 J.VILLEPASTEUR - 74 Rue des Santons - 17610 DOMPIERRE / CHARENTE Tel : 05 46 91 01 58

Randonnée Pédestre Semi-Nocturne des Amis de la Nature
 Samedi 21 Juin 2014 à 19h à la Salle des fêtes de COURCOURY
 (règlement par chèque)

NOM - PRENOM :
 Nombres de personnes : Adultes (10 €) :
 Enfants de moins de 12 ans (5 €) :
 TOTAL :

Dernier délai le Samedi 14 Juin 2014.
Aucune inscription ne sera retenue sans le règlement.

COURCOURY

Dimanche 22 Juin 2014

Salle des Fêtes
12 H00



REPAS MOULES -FRITES

Organisé par la Société des Fêtes
 Et l'APE COURCOURY/LES GONDS

Menu :

- Apéritif (Kir) *
- Melon -Jambon
- Moules Frites ou Rôti Frites
- Fromage
- Dessert
- Vin *
- Café /Digestif* *A consommer avec modération

Contact : Robert Bigot : **06.26.02.85.58**
 Règlement à l'ordre de : << Société des Fêtes de Courcoury >>

Coupon réponse à déposer à, la Mairie. Joindre le chèque total-Inscription jusqu'au 14 Juin

Nom :	-Prénom :			
Nb d'Adultes :	x	14 €	=	€
Nb d'Enfants :	x	10 €	=	€
Nb Rôti Frites :		Nb Moules frites		TOTAL €

Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique

COURCOURY

Fête de la MUSIQUE

22
JUIN
2014

17 H 30 en l'Eglise Saint-Martin

Entrée Gratuite



Musiques Traditionnelles par le groupe folklorique « La Pibole » de Courcoury



Violon et Chants
Par LADY VIOLIN
Stéphanie et Mickaa



Chants par la chorale
« Le Chant des Champs »
de Courcoury



COURCOURY

FÊTE de l'ECOLE

Samedi 28 juin 2014

A partir de 12 h 00



COURCOURY

samedi
5
juillet

3^{èmes} Jeux Inter-villages

A partir de 10H - déjeuner sur place le midi - Reprise des jeux à 15H

Renseignements et réservations repas : **BIGOT Robert** au 06 26 02 85 58

AVEC LES EQUIPES DE :

St Vaize

Chaniers

Montils

Bussac

Courcoury

Le Douhet

Organisé par la Société des Fêtes et la Cour'Oie avec le soutien de la Municipalité

8

Profitez de votre piscine

en toute tranquillité

Chaque année, malgré l'obligation d'équiper les piscines d'un dispositif de sécurité, de jeunes enfants se noient. La vigilance des adultes reste indispensable pour éviter les accidents.

9

Équipez votre piscine

(enterrée ou semi enterrée) d'un dispositif de sécurité. La loi prévoit 4 dispositifs :

- Les **barrières, abris de piscine ou couvertures** : ils empêchent physiquement l'accès au bassin et sont, particulièrement, adaptés aux jeunes enfants, à condition de les refermer ou de les réinstaller après la baignade.
- Les **alarmes sonores** : elles peuvent informer de la chute d'un enfant dans l'eau (alarmes d'immersion) ou de l'approche d'un enfant du bassin (alarmes périmétriques), mais n'empêchent pas la noyade. Les barrières sur-4 côtés sont celles qui assurent une meilleure protection.

Pendant la baignade

- Pensez à poser à côté de la piscine : une perche, une bouée et un téléphone pour alerter les secours le plus rapidement possible.

Après la baignade

- Pensez à sortir tous les objets flottants, jouets, bouées, objets gonflables et à remettre en place le dispositif de sécurité.
- Si vous avez une piscine « en kit » (qui n'est pas enterrée dans le sol), Retirez l'échelle après la baignade pour en condamner l'accès.

Pour en savoir plus : www.economie.gouv.fr/sgcr/Securite-des-piscines
www.prevention-maison.fr/accidents/piscine

Attention !

Des dispositifs ne remplacent pas la surveillance active et permanente des enfants par un adulte.

Dans les piscines publiques

- Surveillez les enfants pour éviter qu'ils se dirigent seuls vers les bords. Accompagnez-les dans l'eau et restez auprès d'eux.
- Informez-vous sur le règlement intérieur de la piscine et respectez-le.
- En cas de problème, prévenez immédiatement le personnel chargé de la surveillance.

QUE PEUT FAIRE LE MÉDIATEUR NATIONAL DE L'ÉNERGIE POUR VOUS ?

INFORMER

Le médiateur national de l'énergie participe à l'information des consommateurs sur leurs droits. A cet effet, il assure la gestion du dispositif d'information «Energie-Info», qui comprend :

- le site Internet energie-info.fr
- le centre d'appels accessible au 0800 112 212* du lundi au vendredi de 8h30 à 18h.

CONSEILLER

Le médiateur renseigne les consommateurs sur les démarches à accomplir pour raccorder un logement neuf au réseau d'électricité ou de gaz, résilier un contrat, changer de fournisseur...

Un comparateur accessible sur energie-info.fr vous permet d'étudier toutes les offres des fournisseurs d'électricité et de gaz présents sur votre commune.

PROTÉGER

Le médiateur aide les consommateurs à résoudre les litiges qu'ils rencontrent avec leur fournisseur ou leur distributeur d'électricité ou de gaz naturel. Le médiateur vous propose un mode de résolution amiable des litiges. C'est une méthode rapide, gratuite et efficace de règlement des différends. Vous gardez à tout moment la liberté de saisir la juridiction compétente pour résoudre votre litige.

* Appel gratuit depuis un poste fixe

Le médiateur national de l'énergie est une institution publique indépendante des fournisseurs et des distributeurs, c'est une garantie de neutralité pour aider à résoudre les litiges des consommateurs.

EN SAVOIR PLUS ?



Toutes les informations sur le médiateur et le traitement des litiges : energie-mediateur.fr

Écrire au médiateur :
Médiateur national de l'énergie
Libre réponse n°59252
75443 PARIS Cedex 09



Tout sur vos démarches, vos droits et les économies d'énergie : energie-info.fr le site d'information des pouvoirs publics.

Appeler le service d'information des consommateurs :

N° Vert 0800 112 212

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE



Médiateur national de l'énergie
Libre réponse n°59252
75443 PARIS Cedex 09
energie-mediateur.fr

LE MÉDIATEUR NATIONAL DE L'ÉNERGIE et vous !

Vous avez un différend avec votre fournisseur ou votre distributeur d'électricité ou de gaz naturel : après une première réclamation, votre litige persiste.

Une solution...



Le médiateur national de l'énergie
Informez, conseillez, protégez